



## **CONDITIONS GÉNÉRALES DE RÉSERVATION**

La réservation est personnelle. Il est interdit de sous-louer ou céder à un tiers.

La facturation sera établie au nom du contractant selon les dates du contrat.

Toute modification pouvant entraîner une variation du montant de la redevance devra être signalée au moment du paiement du solde. En cas de déclaration inexacte du preneur, le présent contrat sera résilié de plein droit et les sommes versées resteront acquises au camping.

Les visiteurs devront s'adresser à l'accueil et acquitter la redevance camping. Ils ne disposeront pas d'un accès au parc aquatique.

Un seul véhicule par location ou emplacement est inclus. Nous nous réservons le droit d'accepter un deuxième véhicule (payant) selon la place de parking disponible sur la parcelle.

EMPLACEMENTS : La nuit de camping est comptée de 14h à midi.

Toute parcelle non libérée à 12h00 entraînera une facturation automatique d'une nuit supplémentaire. Le nombre de personnes par emplacement ne pourra pas excéder 6 personnes (bébé inclus).

Toutes les réservations d'emplacements nus doivent être accompagnées d'un acompte de 90 € + 30 € de frais de réservation (ou 60 € si besoin de constituer un dossier de prise en charge de subventions et autres) + éventuellement l'assurance annulation : 4% du montant du séjour avec suppléments. Le solde de la redevance sera payable à l'arrivée.

En l'absence de message écrit (avec preuve de réception) du campeur précisant qu'il a dû différer la date de son arrivée, l'emplacement devient disponible le lendemain de la date d'arrivée prévue par le contrat de réservation et le paiement intégral des prestations demeure exigé. Les messages téléphoniques ne sont pas admis. En cas d'annulation, se référer au paragraphe assurance annulation.

Pensez à vous munir d'une rallonge (type enrouleur) et d'une prise européenne.

LOCATIONS : Dans le cadre d'une location à la semaine, le séjour commence un samedi entre 16h et 19h, pour finir un samedi entre 9h et 10h. Certains modèles peuvent avoir un jour d'arrivée et départ différents, aux mêmes conditions d'horaires. En dehors des vacances scolaires et dans le cas d'une location à la nuit, nous vous offrons la possibilité, selon disponibilité du planning uniquement, de prendre possession de votre cottage entre 11h et 19h le jours d'arrivée et de le libérer entre 9h et 16h le jour du départ. Ces nouveaux horaires sont à valider auprès de la réception la veille au soir (entre 19h et 20h) de votre arrivée ou de votre départ. Toute arrivée tardive après 19h doit être

impérativement signalée avant 19h afin que nous puissions prendre les dispositions nécessaires pour organiser votre arrivée au camping. En cas d'absence de signalement, votre arrivée tardive ne peut pas être organisée de façon évidente puisque la réception est fermée à 20h et vous ne pouvez pas prétendre à un quelconque remboursement ou dédommagement.

Les locations sont conservées jusqu'à 11h00 le lendemain de la date prévue de votre arrivée. Passé ce délai, sans nouvelles de votre part, elles cessent d'être retenues et vous ne pouvez pas prétendre à un quelconque remboursement ou dédommagement.

Toutes les réservations de locations doivent être accompagnées d'un acompte de 25% + 30 € de frais de réservation (ou 60 € si besoin de constituer un dossier de prise en charge de subventions et autres) + éventuellement l'assurance annulation : 4% du montant du séjour avec supplément. Le solde de la location devra être réglé 30 jours minimum avant la date d'arrivée, passé ce délai et après un rappel par courriel resté infructueux, le séjour pourra ne pas être maintenu mais le solde restera dû.

En prenant possession de la location, vous devrez contrôler l'exactitude de l'inventaire (donné à l'arrivée), vérifier l'état général de la location et signaler au plus tard le lendemain avant 12h vos constatations.

En l'absence d'instruction contraire, les services techniques du camping se réservent le droit d'intervenir à l'intérieur du locatif même durant votre absence pour toute intervention nécessaire au bon fonctionnement du locatif.

Lors de votre arrivée, une caution par carte bancaire vous sera demandée : 400 € pour la location et jusqu'à 100 € (selon modèle) pour le nettoyage final.

Après vérification par nos soins après votre départ, nous jugerons de l'état de la location. Si cette dernière est jugée satisfaisante, la caution sera annulée. En cas de propreté douteuse et/ou dégradation, la caution sera retenue (preuves par témoignage ou photo datée).

Les tentes et canadiennes ne sont pas autorisées sur les parcelles des locations.

Pensez à apporter vos housses de couette, draps housses et taies d'oreiller sinon dans le cas contraire des frais de nettoyage seront appliqués.

Lorsque le séjour est commencé, il n'y a pas de remboursement possible pour cause de départ anticipé, sauf en cas de prise en charges par l'assurance annulation si souscrite.

Une ASSURANCE ANNULATION vous est proposée.

Elle permet d'obtenir le remboursement des frais encourus (hors frais de dossier et d'assurance) en cas d'annulation de votre séjour, de départ anticipé ou d'arrivée retardée.

Si vous n'avez pas souscrit à cette option, vous ne pouvez en aucun cas prétendre bénéficier de l'assurance annulation.

Les conditions sont disponibles dans le lien suivant :

<https://www.laroseiraie.com/62-locations/2610-autres/1067-assurance-annulation/935-assurance-annulation.html>

RÈGLEMENT INTÉRIEUR : Le campeur est tenu de respecter le règlement intérieur du camping ainsi que celui des piscines...

Le camping n'est pas responsable des dommages, vols ou dégradations pouvant survenir aux biens personnels des campeurs.

Pour des raisons d'hygiène et de sécurité au parc aquatique, la douche est obligatoire et seuls les maillots de bain une ou deux pièces de natation sont autorisés dans cette zone de baignade. Les vêtements pour la pratique d'activité balnéaire ou nautique... ne sont pas autorisés.

Nous vous rappelons que l'utilisation des friteuses, barbecues électriques, grilles-viandes... sont strictement interdits.

Les chiens de 1ère et 2ème catégorie sont interdits. Les chiens doivent être tatoués, avoir leurs vaccins à jour et être tenus obligatoirement en laisse. Il est interdit de laisser l'animal seul dans la location ou sur l'emplacement. Par respect de l'environnement leur promenade périodique sera faite à l'extérieur du camping. Nous vous remercions de ramasser leurs déjections.

Dans le cas où un client perturberait le séjour des autres usagers ou ne respecterait pas les dispositions du règlement intérieur de l'établissement, le gestionnaire ou son représentant pourra oralement ou par écrit s'il le juge nécessaire, mettre en demeure ce dernier de cesser les troubles. En cas d'infraction grave ou répétée au règlement intérieur et après mise en demeure, par le gestionnaire, de s'y conformer, celui-ci pourra résilier le contrat. En cas d'infraction pénale le gestionnaire pourra faire appel aux forces de l'ordre.

Établissement sous vidéo surveillance.

CIRCULATION : la vitesse est limitée à 10 km/h. Les barrières sont fermées entre 23h et 7h du matin, toute circulation est interdite durant cette période. La recharge des véhicules hybrides ou électriques est interdite sur l'ensemble du camping. Votre véhicule doit obligatoirement être rechargé sur une borne de recharge dédiée.

La consommation électrique hebdomadaire comprise est de 21 kwh pour un locatif ou 14 kwh pour un emplacement camping.

Le port du bracelet club (mis au poignet à votre arrivée) est OBLIGATOIRE de façon permanente jusqu'à la fin de votre séjour. Il donne accès au camping, aux animations, piscines... et contribue à renforcer la sécurité dans l'établissement.

MEDIATION : Conformément à l'article L. 152-1 du code de la consommation, vous pouvez recourir gratuitement au service de Bayonne Médiation dont nous relevons par voie électronique : [www.bayonne-mediation.com](http://www.bayonne-mediation.com) ou par voie postale : 32 rue du Hameau 34200 Biarritz

Le camping se réserve la possibilité d'utiliser tous supports vidéo ou photographies où vous pourriez apparaître en vue de ses publications.

#### DROIT DE RETRACTATION

Les activités liées à l'organisation et à la vente de séjours ou d'excursions à une date déterminée ou à une période spécifiée ne sont pas soumises au délai de rétractation applicable à la vente à distance.

Chers clients, ces précisions étaient nécessaires afin d'éviter tout équivoque.

Nous vous remercions pour votre confiance et souhaitons que vos prochaines vacances vous laissent le meilleur des souvenirs.